









Bordereau de signature

2018/ N°034 Appel d'offres ouvert CCFU



Signataire	Date	Annotation
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	29/06/2018	 Visa
Arnaud FABRE par délégation de "Directeur", <i>Directeur Adjoint</i> , par délégation de <i>Directeur</i>	29/06/2018	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	05/07/2018	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT ID (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par <u>Certigna Identity Plus CA</u> , valide du 20 nov. 2017 à 15:29 au 19 nov. 2020 à 15:29.
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	09/07/2018	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittance reçue (Date: 2018-07-09)	

Dossier de type : ACTES // Délibérations Bureau

Propriétés spécifiques : • Date de publication : lundi 9 juillet 2018 (2018-07-09)

"Acquitté en PREFECTURE le:" 09/07/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept du mois de juin, à quinze heures, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents : Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Bernard MIRAMOND.

Participent à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Absents excusés :

M. Jean-Michel BOUAT,
Colonel Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 4 / présents : 3 / votants : 3.

Date de la convocation : 27 juin 2018.

~~~~~  
**RAPPORT N°034/BUR – 06/18**

**OBJET : Attribution du marché n° 2018-07 passé sur appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de trois châssis et équipements pour le SDIS du TARN.**

Conformément au décret 2016-360 relatif au marché public ainsi que l'ordonnance 2015-899, le service départemental d'incendie et de secours a lancé un appel d'offres ouvert pour la fourniture de trois châssis et équipements pour le SDIS du TARN.

Comme le stipule le Cahier des Clauses Administratives Particulières, le présent marché prendra effet dès notification aux titulaires pour une durée d'un an reconductible 3 fois.

La procédure d'appel d'offres ouvert a été envoyée à la publication le 5 avril 2018, marché alloti en 2 lots :

- lot n° 1 « Fourniture de trois châssis CCFU dont deux prévus pour l'année 2018 et un pour l'année 2019 »
- lot n° 2 « Fourniture de trois équipements CCFU dont deux prévus pour l'année 2018 et un pour l'année 2019 »

Cinq offres ont été reçues dans les délais.

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

*"Acquitté en PREFECTURE le:" 09/07/2018*

A l'issue de cette consultation, le Président a procédé à l'ouverture des plis et soumis cette ouverture à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 27 juin 2018 à 14 h 00, qui a agréé l'ensemble des candidatures.

La CAO a par la suite, procédé à l'attribution du marché :

- lot n° 1 : Société MECALOUR GIE
- lot n° 2 : Société MASSIAS

Le commandant COURRÈGES présente les résultats de l'appel d'offres et les choix d'attribution rendus par la commission d'appel d'offres.

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer les pièces afférentes à ce marché au bénéfice des titulaires choisis par la commission d'appel d'offres.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

Date de publication : 09/07/2018

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

***"Acquitté en PREFECTURE le:" 09/07/2018***